**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 81 (1952)

**Heft:** 10

**Rubrik:** Cours UNESCO 1952

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

d'absorption, puis la classer ou la rejeter, telle fut l'œuvre de trois longues journées.

C'est ainsi qu'une première et importante étape vient d'être franchie : le choix des pièces, prose et poésie, susceptibles de trouver place dans l'œuvre définitive. Que le choix ait été l'effet d'un hasard, d'un engouement personnel ou d'une pression quelconque : certainement pas. Et cela doit inspirer la plus large confiance aussi bien à la Commission cantonale des études qu'aux maîtres qui feront usage du nouvel outil.

Les entretiens et les apartés s'animaient parfois, sans jamais s'envenimer bien sûr, autour de quelques idées qui s'affrontaient et qui peuvent se résumer à deux principes. Voulons-nous un livre de lectures, une collection de chapitres très méthodiquement agencés et s'insérant logiquement dans la meilleure classification qui soit ? Ou bien ajouterions-nous à un certain nombre de morceaux-types quelques indicatifs de méthode tendant à l'utilisation rationnelle du texte sous le secteur du vocabulaire, de la phraséologie et de la lecture mentale personnelle ? En tout état de cause, ces débats, très courtois d'ailleurs, pourraient peut-être, dans un avenir pas trop lointain, remettre sur le tapis l'idée de la création ou de l'adoption d'un véritable livre de français selon les principes toujours actuels de *Lire*, *Parler*, *Rédiger* du regretté Mgr Dévaud. Quelle solution prévaudra ? La commission fera sienne la proposition qui, après un examen objectif et minutieux, compte tenu de tous les facteurs à considérer, ralliera l'ensemble des suffrages de la commission.

Disons en terminant que le travail de la délégation du Corps enseignant est bien parti, qu'il est bien inspiré et adroitement dirigé. Souhaitons qu'il s'achemine dans la régularité, la détermination et la plus aimable cohésion, vers les étapes décisives, au terme desquelles le Corps enseignant aura la satisfaction de voir surgir une œuvre bien conforme à la mentalité chrétienne de notre école fribourgeoise.

A. Carrel.

# Cours UNESCO 1952

La section de l'Education de la Commission nationale pour l'UNESCO organise, du 13 au 18 octobre, à l'Hôtel du Gurtenkulm, près de Berne, son troisième cours d'information sur l'école suisse et la compréhension internationale. Le thème central des conférences et des discussions sera : La Déclaration universelle des droits de l'homme et plus particulièrement le droit à l'éducation et la participation à la vie culturelle de la communauté.

Parmi les conférenciers qui introduiront les débats, on note : M. le conseiller fédéral Feldmann, M. le ministre Zellweger, le conseiller d'Etat Brandt, de Neuchâtel, les professeurs Hans Barth (Zurich), Casparis (Grisons), Dottrens (Genève), Meylan (Lausanne), les directeurs d'Ecoles normales, Pauli (Neuchâtel) et Pfulg (Fribourg), le Dr Trapp, de Berne, M. Visseur, de Genève, le Dr Mæder, de Zurich, Mme Beck-Meyenberger, présidente de la Ligue suisse des femmes catholiques, Mme Elisabeth Rothen et Mme Dr Thalmann-Antenen, de Berne.

Le cours commencera, le 13 octobre, par une introduction de Mlle Ida Somazzi, présidente. Diverses personnalités de l'étranger ont été invitées à participer à ce cours qui sera certainement l'occasion de fructueux contacts.